

**ANNEXE 6 A LA CIRCULAIRE AUX BANQUES ET AUX ETABLISSEMENTS FINANCIERS
N°2025-17 DU 22 DECEMBRE 2025**

Etat trimestriel sur les avoirs gelés au titre des sanctions onusiennes et nationales

Etablissement assujetti :

N°	Client / Entité concerné(e)	Identifiant	Nationalité / Pays d'enregistrement	Référence liste applicable	Date de décision du gel	Avoirs Gelés			Date Information CNLCT	Mesures complémentaires (levée partielle/totale, autres actions)
						Nature des avoirs gelés	Monnaie	Montant total gelé		